



RAPPORT D'ACTIVITE 2007

Alterre Bourgogne
Agence pour l'environnement et le
développement soutenable en Bourgogne



LE MESSAGE DU PRESIDENT

Le conseil d'administration du mois de juin 2006 a arrêté le programme de travail de l'agence pour les trois années à venir. Vous avez donc sous les yeux le rapport d'activité qui reprend bien entendu le travail de 2007 mais qui traduit aussi les nouvelles orientations adoptées. Comme vous pourrez le constater, chaque chapitre illustre les axes selon lesquels Alterre Bourgogne travaille, et souligne de manière synthétique le cadre de l'action ainsi que ses modalités.

L'accélération de la perception des enjeux environnementaux par les citoyens et par les décideurs montre à l'évidence qu'il fallait créer Alterre Bourgogne et que les missions confiées à l'agence sont en phase avec la prise en compte des préoccupations liées au développement soutenable.

Pendant de nombreuses années, l'OREB a fait de la veille et de l'observation. Cette mission reste au centre des dossiers menés par Alterre Bourgogne. Les deux axes identifiés comme prioritaires, la qualité environnementale du bâtiment et la biodiversité, font l'objet d'un partenariat renouvelé. La plateforme d'information dont la mise en place a été un travail très lourd et très complexe a pu commencer à fonctionner en cette fin d'année et je ne peux que vous engager à la fréquenter assidument. Je tiens ici à remercier l'ensemble de l'équipe d'Alterre Bourgogne, ainsi que Hervé Bonnavaux qui a suivi ce dossier en tant qu'administrateur, pour la qualité du travail fourni et pour leur total engagement.

Ce rapport d'activité, je n'en doute pas, vous permettra de mieux connaître les nouvelles missions d'Alterre Bourgogne et vous aidera à vous inscrire dans les nouveaux partenariats possibles.

Jean-Patrick Masson
Président d'Alterre Bourgogne

SOMMAIRE

Accompagner les porteurs de projets et favoriser les démarches de développement durable.....	p.3
Observer l'environnement et évaluer les politiques publiques.....	p.5
Développer la formation et l'éducation relative à l'environnement.....	p.8
Communiquer, valoriser et partager l'information.....	p.11
La vie de l'association, la structuration de l'agence.....	p.13
Le budget.....	p.14
Le Bureau, le CA et les membres.....	p.15

ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS ET FAVORISER LES DEMARCHE DE DD

L'agence a vocation à favoriser le changement et faciliter le passage à l'action. Pour y Parvenir, elle déploie une mission d'accompagnement des acteurs et des territoires. En 2007, ce travail a porté sur la structuration des projets et des partenariats autour des deux thématiques prioritaires de l'agence : la qualité environnementale des bâtiments et la biodiversité.

Qualité environnementale des bâtiments

Dans le cadre du Programme Energie Climat Bourgogne 2007-2013, l'ADEME Bourgogne et le Conseil régional de Bourgogne ont souhaité créer un Centre de ressources régional sur la qualité environnementale des bâtiments en Bourgogne (CdR QEB). Il s'agit d'une démarche fondée sur une organisation collective et coordonnée entre différents partenaires dont le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne, la CAPEB Bourgogne et le réseau des Fédérations Françaises du Bâtiment de Bourgogne. Les objectifs de ce centre de ressources seront d'informer, de sensibiliser et d'accompagner les différents publics concernés.

En 2007, le travail de l'agence, chargée de la coordination technique, a principalement porté sur la formalisation du centre de ressources avec la réalisation d'un accord-cadre de partenariat et la préparation du programme de travail, ce qui a donné lieu à plusieurs rencontres avec les partenaires .

L'agence a également organisé la réflexion sur la conception d'outils et d'actions qui seront mis en œuvre en 2008, tels que :

- La réalisation de fiches expériences QEB bourguignonnes ;

Biodiversité

En cohérence avec la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) et le Plan biodiversité de la région, Alterre Bourgogne a engagé un programme d'action visant à mobiliser différents acteurs en faveur de la protection et de la valorisation du patrimoine naturel bourguignon.

En 2007, l'agence a focalisé son travail sur la relance du réseau bocage. Regroupant plusieurs types d'acteurs dont des administrations, des professionnels, des chambres consulaires, des associations et des enseignants, ce réseau a défini un programme de travail selon 3 axes : mutualiser et porter à



- L'accompagnement de réseaux d'acteurs bourguignons (Espace Info Energie, Chambres consulaires de l'Artisanat et de l'Agriculture, Parc Naturel Régional du Morvan...);
- La conception d'une revue de presse QEB à destination de publics bourguignons intéressés et volontaires ;
- L'enrichissement du fonds documentaire QEB (papier et informatique) du Centre d'information et de documentation d'Alterre Bourgogne ;
- La participation à des événements nationaux/ régionaux QEB ;
- Le suivi des efforts de mutualisation nationale des CdR QEB régionaux.

connaissance, mobiliser les acteurs clés et favoriser le passage à l'action.

Par ailleurs, un travail visant à valoriser un réseau de sites naturels équipés pour l'accueil du public a été engagé, à travers une consultation de l'ensemble des acteurs concernés. Ce travail sera mené en étroite partenariat avec le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons.

En 2008, ces actions seront poursuivies et complétées par la mise en place d'un observatoire des bonnes pratiques et le montage d'un programme de formation à destination des collectivités locales.

Marchés publics et critères environnementaux

Dans le cadre d'une action coordonnée au niveau régional avec l'ADEME, la DIREN et le Conseil régional visant à favoriser l'intégration de critères environnementaux dans les marchés publics, l'agence anime depuis 2005, un dispositif d'information et d'échanges d'expériences sur trois thématiques prioritaires. En 2007, les groupes de travail se sont réunis à plusieurs reprises:

- Concernant les achats de fournitures administratives, 5 nouvelles fiches ont été rédigées, une réflexion est en cours avec la Chambre des métiers pour développer des labels, une liste de fournisseurs a été élaboré et la possibilité d'organiser des formations avec le CNFPT a été étudiée ;
- S'agissant des travaux publics, un référentiel partagé entre maîtrise d'ouvrage et entreprises a été rédigé à partir d'une opération de travaux routiers déjà réalisée et une comparaison des matériaux en terme d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre a été effectuée ;

- Enfin, en ce qui concerne l'éclairage public, après quelques difficultés rencontrées pour la finalisation du guide, la composition du groupe de travail devrait être révisée afin de le rendre plus dynamique. Le guide sera finalisé en 2008 et contiendra des préconisations sur « éclairer juste dans une démarche de développement durable ».

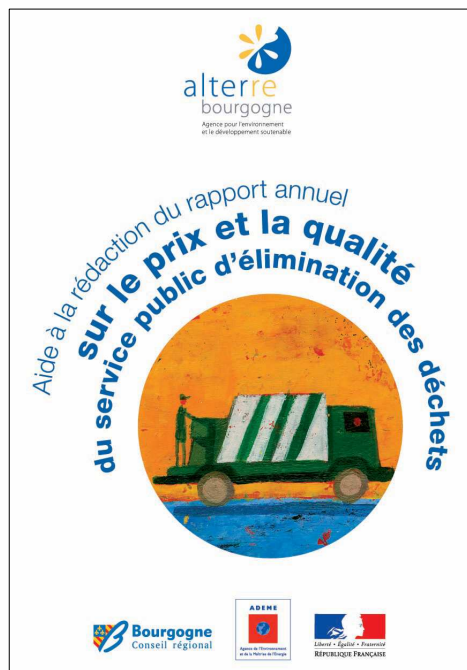
Au niveau du réseau national animé par Les Eco Maires et Citées Unies France, Alterre Bourgogne a participé à deux événements : Les premières assises *Commande publique et développement durable* qui se sont tenues le 11 novembre et pour lesquelles 2 panneaux de présentation du réseau Bourgogne ont été réalisés ; et le Salon Buy & Care en concomitance avec Pollutec, lors duquel l'agence a animé une table ronde sur l'achat de fournitures informatiques et a pu valoriser le travail réalisé par le réseau Bourgogne.

Outil d'aide à la rédaction des rapports annuels sur la gestion des déchets

Les collectivités ont l'obligation de produire un rapport annuel sur leur gestion des déchets ménagers. Afin d'en faciliter la rédaction et d'en améliorer la lisibilité et l'homogénéité, une trame de rapport « prête à l'emploi » a été élaborée en 2005.

Or il est apparu utile, avant de diffuser cet outil, de prévoir l'articulation avec la base de données SINOE de l'ADEME et les enquêtes menées dans les départements par les Conseils généraux et l'ADEME. L'agence a ainsi procédé à la définition et la mise en œuvre de développements informatiques nécessaires à cet effet. Une version de l'outil sur CD-ROM a également été réalisée, à destination des collectivités.

Les deux supports – CD-ROM et développement sous SINOE – ont été homogénéisés. L'outil sous forme de CD-Rom a été diffusé par Alterre Bourgogne en avril 2007 à l'ensemble des collectivités compétentes en matière de collecte et/ou traitement des déchets dans les départements de la Côte d'Or, de l'Yonne et de la Nièvre.



OBSERVATION ET EVALUATION DE POLITIQUES PUBLIQUES

Dans le prolongement de ce qui a été accompli par l'OREB, Alterre Bourgogne continue de développer des outils de veille et d'analyse prospective sur l'environnement en Bourgogne, apportant ainsi aux pouvoirs publics et aux décideurs, un éclairage utile dès la définition des objectifs de leurs politiques.

Bilan énergétique régional

Alterre Bourgogne actualise, depuis 1989, un bilan énergétique régional qui détaille les productions et les consommations d'énergies par type d'énergies et par secteurs d'activités. Ce bilan est établi, autant que possible, à partir de données locales, plutôt que de données nationales « régionalisées ». Avec la libéralisation des marchés de l'énergie, il est toutefois devenu difficile de disposer de données locales fiables concernant les consommations régionales d'électricité et de gaz.

C'est pourquoi la méthodologie du bilan énergétique régional a dû être remise à plat. Pour les énergies dites « classiques », le bilan est désormais fondé sur les données de l'Observatoire national de l'énergie. Pour les énergies locales et renouvelables, l'agence en développe un suivi plus complet et plus approfondi. Finalement, l'actualisation du bilan énergétique régional avec les données 2005 a été effectuée, bien qu'elle ait eu lieu tardivement dans l'année 2007, pour s'achever début 2008.

Alterre Bourgogne et le Réseau des Agences Régionales de l'Environnement (RARE)

L'agence participe depuis 2001 au groupe national « Outils territoriaux – énergie et climat », associant le RARE et l'Observatoire de l'énergie. Ce groupe a pour vocation d'apporter un appui :

- D'une part, en matière d'élaboration de méthodologies d'observation de l'énergie et des gaz à effet de serre
- D'autre part, pour la constitution d'outils d'aide à la décision pour la planification énergétique locale.

Le principe de fonctionnement du groupe repose sur l'échange et la mise en commun d'expériences des dispositifs d'observation énergie-climat en région. Trois « cahiers techniques » ont ainsi été produits, constituant une première base d'outils d'élaboration de bilans énergétiques / effet de serre régionaux ; deux autres sont en cours de validation.

Cartographie des vulnérabilités énergétiques des ménages

Dans un contexte de forte augmentation du prix des énergies, Alterre Bourgogne a procédé à une cartographie de la vulnérabilité des ménages au regard des dépenses énergétiques pour se loger et se déplacer au quotidien. L'agence a ainsi réalisé des traitements cartographiques pour évaluer, à une échelle communale, le poids que représentent ces dépenses dans le revenu des ménages bourguignons. Cette nouvelle approche territoriale et prospective des enjeux énergétiques a permis de croiser les questions sociales et environnementales. Il apparaît en conclusion de ce travail que les territoires bourguignons ne sont pas tous égaux face à l'augmentation du prix des énergies et qu'ils doivent se préparer à faire face à une tendance qui ne fait que se confirmer au fil du temps.

Un rapport technique a été publié en juillet 2007 présentant la méthodologie et les résultats détaillés, et le numéro de Repères de septembre 2007 était également consacré à ce sujet. Une conférence de presse a été organisée le 12 octobre 2007 en présence des différents partenaires.

Outil de sensibilisation et d'interpellation pour les territoires, ce travail a par ailleurs fait l'objet de plusieurs présentations orales à la demande de la DRE, le 17 octobre au Comité régional de l'habitat, de la DRASS, le 15 mai au comité de pilotage de la plateforme de l'observation sociale et du SGAR, le 9 juillet lors de la réunion « territoires et développement durable ».

Aide à la définition d'objectifs de réduction des émissions de GES

Pour permettre au Conseil régional et à l'ADEME de fixer des objectifs quantifiés de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour le prochain contrat de plan Etat-Région 2007-2013, Alterre Bourgogne a procédé à une estimation des réductions possibles des GES dans les logements, le secteur tertiaire, l'industrie et l'agriculture. Cette estimation servira en outre à évaluer les actions qui seront mises en œuvre.

Le travail effectué par l'agence a donné lieu à un rapport technique, qui a été publié en mars 2007, et à la rédaction d'une synthèse de huit pages intitulée « *Emissions de gaz à effet de serre en Bourgogne : quels potentiels de réduction ?* », diffusée en complément du numéro de Repères de septembre 2007. L'ensemble de ces publications sont disponibles sur le site Internet d'Alterre Bourgogne.

Alterre Bourgogne et le Programme Energie Climat Bourgogne

Depuis janvier 2007, Alterre Bourgogne est invitée en tant qu'observateur aux réunions du Comité de gestion du Programme Energie Climat Bourgogne (PECB) afin de rendre compte et d'analyser les résultats des opérations financées dans le cadre de ce programme, notamment en terme environnemental. C'est l'occasion pour l'agence d'identifier les opérations exemplaires et de les faire connaître, notamment à travers son centre de ressources.

Adaptation aux changements climatiques



Le dernier rapport du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) confirme la responsabilité de l'homme dans l'ampleur des dérèglements constatés et appelle ainsi à réduire l'impact de l'activité humaine sur le climat, tout en s'adaptant. Réduire notre vulnérabilité vis-à-vis des incidences du changement climatique, voire même se mettre en position de tirer profit de ce changement, est donc tout l'enjeu.

Dans ce contexte, Alterre Bourgogne a, en 2007, initié la réflexion sur la création d'un observatoire partenarial de l'adaptation aux changements climatiques. Basé sur l'observation des phénomènes et favorisant l'échange d'expériences, cet observatoire laissera une large place à l'expertise des acteurs locaux et à la recherche.

Il aura pour principale fonction de :

- développer la connaissance et la compréhension des changements en cours,
- consolider un dispositif d'observation, tant sur les divers impacts des phénomènes climatiques que sur des données mesurables et fiables,
- analyser les observations de façon prospective, tant par le croisement des regards entre experts sectoriels et chercheurs, que par des études thématiques,
- ceci sans négliger les actions de sensibilisation.

Une première réunion de concertation rassemblant chercheurs, responsables d'administration et acteurs sectoriels et de territoire, s'est tenue en décembre. Les partenaires, dont la diversité représente un véritable atout, ont pu confirmer leur engagement et envisager les nombreuses pistes d'actions qui pourront être mises en œuvre en 2008.

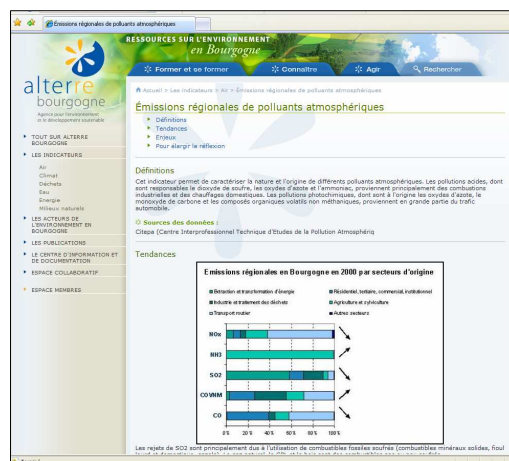
Enquête sur le prix de l'eau

Cela fait maintenant 10 ans qu'Alterre Bourgogne réalise une enquête bisannuelle sur les évolutions du prix de l'eau en Bourgogne, à partir d'un échantillon représentatif et stable de 260 communes. L'objectif est d'analyser l'évolution des différentes composan-

tes de la facture de l'eau et de mieux comprendre les modes d'organisation et de gestion des services. Ce travail a donné lieu à la rédaction d'un rapport technique et d'un numéro de Repères comportant, en plus d'éléments d'information, quelques pistes pour agir.

Actualisation des indicateurs milieux naturels, eau et air

Dans la continuité des activités menées par l'OREB, Alterre Bourgogne poursuit un travail d'actualisation des indicateurs. Ces données synthétiques permettent d'acquérir une vision claire des principaux enjeux environnementaux de la Bourgogne. Ainsi, les indicateurs relatifs aux milieux naturels, à l'eau et à l'air ont été mis à jour et publiés sur le site Internet de l'agence. Ils sont accompagnés des références des sites fournisseurs de données permettant à chacun d'accéder à des informations plus détaillées.



Indicateurs de suivi des plans départementaux d'élimination des déchets ménagers

Depuis 2004, Alterre Bourgogne actualise tous les ans des indicateurs pour le suivi des plans départementaux d'élimination des déchets ménagers et assimilés et en développe de nouveaux afin de répondre aux préoccupations émergentes. Ce sont désormais 27 indicateurs qui sont mis en place pour contribuer à évaluer l'impact des politiques conduites dans ce domaine.

En 2007, 14 ont été actualisés. Deux nouveaux indicateurs ont pu être construits. L'un concerne l'accueil des professionnels par les déchèteries et l'autre le suivi des opérations de compostage individuel menées par les collectivités. Chaque indicateur fait l'objet d'une fiche de présentation qui en précise la définition, la source des données, les éléments d'ana-

lyse, et d'une fiche de représentation graphique et/ou cartographique. Un rapport technique présente l'ensemble des indicateurs actualisés avec les données 2005, ainsi qu'une synthèse des résultats. Ces indicateurs sont en outre diffusés sur le site Internet d'Alterre Bourgogne.

Le groupe de travail « observatoire déchets », coanimé par l'ADEME et Alterre Bourgogne s'est réuni le 12 novembre 2004 en présence des conseils généraux de la Côte d'Or, de la Nièvre et de la Saône-et-Loire.

Suivi des actions en matière de prévention des déchets

La part de déchets recyclés s'est nettement accrue ces dernières années et le traitement des déchets ultimes a réduit ses impacts sur l'environnement. Cependant, dans le même temps, les quantités de déchets collectés n'ont pas cessé d'augmenter. C'est pourquoi, outre les indicateurs développés pour le suivi des plans départementaux d'élimination des déchets ménagers et assimilés, Alterre Bourgogne s'est fixée comme priorité de contribuer à prévenir la production de ces déchets. L'agence développe ainsi une observation des actions conduites dans ce sens en Bourgogne, qui s'est concrétisée, en 2007, par la réalisation d'un tableau de bord et d'un dispositif de recueil de l'information défini en collaboration avec

l'ADEME et les Conseils généraux de la Côte d'Or, de la Nièvre et de la Saône-et-Loire.

La réflexion conduite au sein du groupe de travail a également conduit à initier une étude de diagnostic de la filière du réemploi en Bourgogne. Réalisée par Territoires Environnement Emplois Bourgogne, cette étude a permis de cerner les structures du recyclage et du réemploi existantes dans le secteur de l'économie sociale et solidaire et d'identifier les freins et les leviers de pérennisation économique et sociale de ces services. Cette étude, ainsi que l'ensemble du tableau de bord des actions de prévention des déchets, feront l'objet d'une valorisation en 2008.

DEVELOPPER LA FORMATION ET L'EDUCATION RELATIVE A L'ENVIRONNEMENT

L'éducation des jeunes, la formation des décideurs et des formateurs constituent un volet fondamental de l'intégration et de la mise en œuvre du développement durable dans les politiques publiques. En Bourgogne, c'est sous l'égide du Système de Formation de Formateurs en Education Relative à l'Environnement (SFFERE) que les partenaires de l'éducation, de la formation et de l'environnement agissent en la matière. Coordonnées par Alterre Bourgogne, les actions du SFFERE ont toutes pour objectif de faire de l'environnement et du développement durable une préoccupation partagée par l'ensemble des acteurs concernés.

Plani'sffere: le programme annuel de formation des formateurs

Chaque année, Alterre Bourgogne analyse les besoins de formation en éducation relative à l'environnement, fait le point avec les partenaires régionaux et coordonne l'élaboration du plan partenarial de formation (Planisffere) puis sa mise en œuvre. En 2007, Alterre Bourgogne a coordonné 31 jours de formation, réunissant près de 240 participants. Ce public provenait de l'éducation nationale pour 35,9% ; du secteur associatif pour 21% ; de l'enseignement agricole pour 16,4 % ; 26,7% étant classés « autres publics » c'est-à-dire incluant du personnel d'administration, de collectivités territoriales ou encore des personnes participant à titre individuel.

S'agissant de Planisffere 2007/2008, ce sont plus d'un tiers des formations qui portent sur de nouvelles thématiques. Citons par exemple, «L'éducation à l'environnement et publics en difficultés, des repères pour agir » et « Quelles place pour l'éducation à l'environnement dans les projets d'activités des accueils péri et extra scolaires de mineurs », proposées par le CPIE Autunois-Morvan, les CEMEA et la ligue de l'enseignement de Côte d'Or ; « Problématiques environnementales : quels impacts sur la santé ? », proposée par la DIREN ; ou encore « La ville au défi du développement durable », proposée par le rectorat de l'Académie de Dijon.

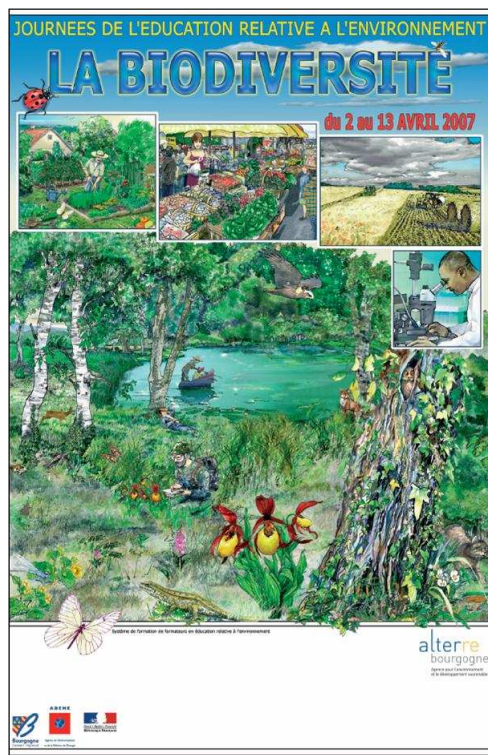
Date	Maîtrise d'ouvrage	Thème	Jours/ stagiaires
18/01/2007	Alterre Bourgogne	Mettre en œuvre un projet en EEDD sur le thème de la Biodiversité Les journées de l'ERE	16
07/02/2007	CPIE Autunois-Morvan	La consommation d'eau	11
13/02/2007	ADEME	Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables	21
20/02/2007	Muséum d'Autun	Du schiste bitumineux à l'essence...	7
13/03/2007	Rectorat Dijon	L'Arctique	20
03/04/2007	Alterre Bourgogne	Alimentation responsable	18
06/04/2007	FOL21	Sensibilisation à l'environnement et au milieu naturel	13
12/04/2007	ADEME	La réduction des déchets	15
03/05/2007	CROS/DRJS	Impact des activités et des sports de nature	6
11/05/2007	CEMEA	Analyse de paysage en tant qu'objet culturel	12
15/05/2007	ADEME	Effet de serre et pollution atmosphérique	13
23/05/2007	Alterre Bourgogne	Sensibiliser à l'environnement les enfants de 3 à 6 ans	7
07/06/2007	PNR Morvan	Le Morvan et ses paysages	6
28/09/2007	CPIE Autunois-Morvan / CEMEA	Place ERE dans projets d'activité des accueils péri/extra scolaires pour mineurs	13
3/10/2007	Alterre Bourgogne	Opération ECOSFFERE : Formation-action sites pilotes phase 1	9
13/11/2007	ADEME	Comment mobiliser les acteurs d'un établissement d'enseignement	11
15/11/2007	Alterre Bourgogne	Construire projet en éducation au DD sur thème changement climatique : les Journées de l'ERE	20
04/12/2007	ADEME	Eco-responsabilité, éco-consommation et DD	22

Les Journées de l'ERE

Valoriser les actions pédagogiques menées par les structures éducatives, tel est l'objectif poursuivi par les "Journées de l'Education Relative à l'Environnement (ERE)", organisées tous les ans durant 2 semaines en avril, autour d'un thème environnemental fédérateur.

En 2007, la biodiversité était à l'honneur. Pour accompagner les acteurs et les soutenir dans leurs actions, un guide pédagogique a été réalisé, distribué et mis à disposition sur le site Internet d'Alterre Bourgogne; Deux jours de formation auxquels ont participé une trentaine de personnes, ont été organisés, l'une au Muséum d'histoire naturelle de Dijon, l'autre au centre Eden de Cuisery. Au programme : apport de connaissances sur la notion de biodiversité en général, la biodiversité en Bourgogne et les actions menées pour sa préservation. Puis présentation de projets partenariaux en éducation à l'environnement, de projets et d'outils pédagogiques. Au final, ce sont 83 formateurs qui ont ainsi sensibilisé 2300 élèves/enfants/adultes, à travers pas moins de 87 projets pédagogiques.

42 établissements et structures associatives ont inscrit leurs actions dans le cadre des Journées de l'ERE 2007, parmi lesquelles des sorties sur le terrain à la découverte de la faune et de la flore « à côté de chez soi » ; des études de milieux (rivières, milieux forestiers, prairies, milieux cultivés...) ; des



inventaires naturalistes sur son établissement ou sa structure pour évaluer la richesse des lieux ; des créations de jardins potagers ; des plantations de haies ; des rencontres avec des professionnels de la gestion des milieux naturels ; des conférences, des expositions...

Séminaire SFFERE

Tous les deux ans, le SFFERE organise un séminaire de formation en éducation à l'environnement : un moment de réflexion, de travail et d'échanges autour d'un thème environnemental et/ou éducatif, dont l'objectif est de motiver la mise en place de projets dans les structures éducatives et les établissements d'enseignement.



Le séminaire 2007 a eu lieu le 28 novembre à l'ENE-SAD de Dijon, sur le thème des démarches de développement durable dans les structures éducatives, à travers notamment la valorisation des expériences des démarches régionales Ecosffere et Agenda 21 des Lycées. Plus de 90 personnes ont participé, issues de l'Education Nationale, du secteur associatif, des collectivités territoriales et d'administrations et de l'agriculture. La matinée était consacrée, en conférence plénière, aux enjeux environnementaux et éducatifs du développement durable, ainsi qu'à la présentation de la nouvelle démarche régionale de développement durable pour les structures éducatives, issue de la convergence entre Ecosffere et Agenda 21. Puis, des ateliers ont permis aux participants, regroupés selon leur structure d'appartenance, de bénéficier des retours d'expérience de sites engagés dans Ecosffere ou Agenda 21 des lycées et d'échanger avec eux sur l'intérêt et les difficultés de telles démarches.

En 2005, les partenaires du SFFERE ont créé Ecosffere, une démarche pédagogique qui s'appuie sur les objectifs d'une gestion plus environnementale des établissements et structures éducatives. Cette démarche s'adresse aux écoles, structures d'animations, de formation, de sports et de loisirs. Sur la période 2005/2007, 9 établissements bourguignons sont entrés dans l'opération Ecosffere et ont bénéficié d'un accompagnement individuel.

En parallèle, le Conseil régional de Bourgogne met en œuvre des Agendas 21 d'établissements sur 13 lycées bourguignons. Ces Agendas 21 visent plus particulièrement l'amélioration des infrastructures et du fonctionnement des établissements.

Dans un souci de cohérence, le SFFERE et le Conseil régional souhaitent faire converger les deux démarches pour proposer un label régional unique à plusieurs niveaux, selon que les établissements engagent des actions techniques et/ou pédagogiques.

Un important travail a donc été mené à cet effet par Alterre Bourgogne, en coordination avec le Conseil régional, pour notamment :

- recueillir les attentes des partenaires de l'opération,
- analyser les points forts et les points faibles de la démarche auprès des sites tests et des partenaires,
- évaluer le guide méthodologique et pratique Ecosffere,
- réunir et animer de nombreux groupes de travail partenariaux sur, par exemple, les critères de labellisation et d'évaluation de la future démarche ou sur le dispositif d'accompagnement des futurs sites.

Une stagiaire en formation d'éco-conseiller a été recrutée sur une période de 6 mois, pour contribuer à ce travail.

La nouvelle démarche issue de la convergence est en cours de finalisation : une convention partenariale doit valider les modalités d'implication des différents partenaires; un nom et une charte graphique doivent être définis; l'accompagnement technique des sites pour la réalisation d'un diagnostic environnemental des infrastructures et la mise en œuvre des actions doivent être testés. Le lancement officiel est prévu pour juin 2008.

L'accompagnement des sites ECOSFFERE



9 sites Ecosffere dans toute la Bourgogne :

- le Centre du Croux(71)
- la base Activital des Settons (58)
- le CPIE de l'Autunois-Morvan (71)
- le LEGTA de Quétigny (21)
- le lycée Louis Davier de Joigny (89)
- le collège de Brazey en Plaine (21)
- le collège Saint-Exupéry de Montceau les Mines (71)
- le lycée hôtelier Vauban d'Auxerre (89)
- le regroupement intercommunal Monthelon – la Grande Verrière (71)

La « phase 1 » de l'opération Ecosffere conduit les sites à élaborer un plan d'action pédagogique et technique, après avoir mobilisé et sensibilisé les acteurs de l'établissement ou de la structure aux enjeux du développement durable. Cette première phase fait l'objet d'une validation par un jury Ecosffere qui évalue la pertinence des actions.

Un premier jury s'est réuni le 15 mars 2007 et a validé la phase 1 de 5 des 6 sites « Ecosffere 2005 », le dossier du collège de Brazey en Plaine (21) ayant été ajourné pour laisser plus de temps à la mise en œuvre de la démarche. Les « sites 2006 » ont, eux, mis en œuvre la phase 1 de la démarche et mènent un important travail pédagogique sur les enjeux environnementaux identifiés dans le cadre du diagnostic environnemental de leur établissement.

Les référents des sites Ecosffere, qui bénéficient d'un accompagnement individuel, se sont réunis à deux occasions pour échanger et se former sur la démarche ou sur la mobilisation de leurs équipes. La première journée a eu lieu le 14 décembre 2006 et la seconde le 3 octobre 2007. Lors du séminaire SFFERE 2007, ils sont intervenus pour valoriser leurs expériences auprès du public présent.

COMMUNIQUER, VALORISER ET PARTAGER L'INFORMATION

L'ensemble des missions d'Alterre Bourgogne repose sur la diffusion, le partage et la valorisation de l'information, étape nécessaire à la mise en œuvre d'actions concrètes en matière de développement durable. A cet effet, l'agence développe différents types d'outils adaptés selon les objectifs poursuivis et les publics ciblés, tout en s'inscrivant dans une démarche éco responsable. C'est ainsi que les documents et publications internes sont mis à disposition en priorité en version électronique, un moyen de toucher le plus grand nombre sans accroître la consommation d'énergie et de matière première.

Systeme d'information — Nouveau site Internet

Suite au travail de réflexion qui avait donné lieu à un cahier des charges bien étoffé en 2006, l'agence a pu poursuivre la réalisation de son nouveau système d'information. C'est dans ce cadre que le site de l'agence a été entièrement remanié et que sa nouvelle version a été mise en ligne en décembre. Sur fond de charte graphique revisitée, un certain nombre de services et nouvelles rubriques structurent dorénavant le site tels que la plateforme de partage des outils pédagogiques, l'agenda des manifestations en région et l'actualité des partenaires. Mais le site Internet n'est que la partie émergée de l'iceberg. Le système d'information se compose aussi d'espaces collaboratifs de travail, véritable bureau partagé pour les partenaires de l'environnement en Bourgogne, dont le développement a été initié en 2007 et se poursuivra en 2008.



Plateforme de mutualisation des outils pédagogiques en Bourgogne

Alterre Bourgogne a été mandaté pour développer une plate-forme de mutualisation des ressources pédagogiques disponibles en Bourgogne. L'objectif étant de permettre aux formateurs d'accéder aux ressources disponibles en matière d'éducation à l'environnement au développement durable (EEDD) et aux structures qui les détiennent de les faire connaître au public.

En 2007, le travail effectué a consisté à recenser auprès d'une trentaine de structures les outils pédagogiques (affiches, diapositives, DVD, expositions, livres, mallettes, jeux, vidéo, fiches de détermination...) à mettre en ligne. Ces outils ont été enregistrés dans une base de données. Une fiche détaillée est renseignée pour chaque article, comprenant notamment une description, le public auquel il s'adresse et qui contacter pour l'obtenir. Près de 50 outils sont actuellement référencés.

Les prochaines étapes viseront à valoriser la plateforme « outils » auprès des formateurs mais aussi des structures détentrices, pour la « faire vivre » et s'assurer de son utilisation, à travers une campagne de communication et l'organisation, courant 2008, d'un forum dédié aux outils pédagogiques

Par la suite, les ressources pédagogiques, comme la documentation sur l'environnement et sur l'éducation à l'environnement, l'information sur les acteurs de l'éducation à l'environnement, les formations et les animations ERE et les retours d'expériences sur des projets en EEDD, viendront compléter cette plateforme de mutualisation.

Le Centre d'information et de documentation sur l'environnement

Le centre d'information et de documentation sur l'environnement (CIDE) met à disposition du public des ouvrages (livres, rapports techniques, outils réglementaires), des revues, des brochures... A ce jour, plus de 4 000 documents sont référencés dans une base de données, axée essentiellement sur la région. Environ 1 000 articles de presse nationale et régionale sur les thèmes liés à l'environnement et au développement soutenable ont été intégrés dans la base de données documentaire. Une cinquantaine d'ouvrages ont enrichi le fonds, en particulier sur les nouvelles thématiques de l'agence : biodiversité et

qualité environnementale du bâtiment (QEB), dans le cadre de la création du centre de ressources sur la QEB en Bourgogne. Deux revues spécialisées, *Habitat Naturel* et *La maison écologique*, complètent l'offre documentaire sur la QEB.

Le centre d'information et de documentation de l'agence a vocation à répondre à toutes les questions sur l'environnement et le développement soutenable en Bourgogne. A ce titre, 149 demandes d'information ont été traitées en 2007, un chiffre équivalent à celui de l'année précédente.

Création d'un thésaurus sur l'environnement et le développement soutenable

Un thésaurus, liste structurée et hiérarchisée de mots clés, a été conçu pour décrire le contenu de tous les documents qui vont être gérés dans le nouveau système d'information de l'agence. Ce thésaurus sur l'environnement et le développement soutenable couvre les notions spécifiques aux activités de l'agence et de ses partenaires. Il comporte actuellement environ 1 500 mots-clés organisés de façon hiérarchique dans cinq thèmes. Son utilisation va permettre de mener des recherches d'information sur toutes les ressources disponibles dans le système d'information de l'agence, notamment à partir du site Internet.

Publications

En 2007, la revue trimestrielle *Repères*, créée du temps de l'OREB, a connu une évolution sensible, en réponse au besoin d'adapter la publication à l'identité et aux missions de l'Agence. Une nouvelle maquette plus aérée, plus conviviale, a ainsi été réalisée dans le cadre de la charte graphique de l'agence. Une place conséquente est dorénavant accordée aux témoignages et retours d'expériences et à la valorisation de pistes pour agir.

Trois numéros ont été publiés et imprimés entre 4 500 et 7 000 exemplaires, selon les numéros. Le n° 43 publié en mai était un *Spécial Agence*, le n° 44 publié en octobre portait sur *Consommations d'énergie : la vulnérabilité des territoires* et le n° 45 publié en décembre était intitulé *Le prix de l'eau en Bourgogne*.



Le 13ème numéro de *Souffle d'ERE*, le bulletin annuel du SFFERE, a été publié en septembre et diffusé à travers le réseau de partenaires. Outil de valorisation des expériences, initiatives et projets pédagogiques menés par les enseignants et formateurs en ERE, Souffle d'ERE à vocation a donner envie d'agir. Un cahier central propose des activités pédagogiques autour d'une thématique qui était cette année celle du changement climatique. Il se fait l'écho de l'actualité du secteur et relate les actions partenariales du SFFERE, telles que les journées de l'ERE et Ecosphere.

VIE DE L'ASSOCIATION STRUCTURATION DE L'AGENCE

La construction progressive de l'agence a engendré plusieurs mouvements de personnels et la réalisation d'une nouvelle identité graphique. L'année 2007 a également été marquée par une augmentation significative du budget, notamment pour le développement de la plateforme régionale d'information sur l'environnement et le développement soutenable.

L'équipe

Philippe Devis, directeur depuis la création de l'OREB en 1996, a quitté l'agence en juillet. Il a été remplacé par Régis Dick, ancien responsable des projets européens à l'Organisation mondiale de protection de l'environnement, le WWF.

Deux chargés de mission ont été recrutés en CDI : Hélène Toussaint, arrivée le 18 juin, a rejoint le pôle Observation-évaluation et Sébastien Flon, arrivé le 1er juillet, est responsable de la thématique Qualité environnementale des bâtiments. Vanessa Garnero,

qui avait été engagée en CDD au poste de chargée de mission biodiversité, a quitté l'agence en juillet. Une procédure de recrutement a été lancée en fin d'année, l'arrivée du prochain chargé de mission biodiversité étant prévue dans le courant du printemps 2008. Aurélie Berbey a été recrutée en avril en tant que secrétaire de mission à temps partiel. Enfin, Emilie Maire a effectué un CDD de 5 mois, entre mai et septembre. Elle était chargée de conduire l'enquête bisannuelle sur le prix de l'eau en Bourgogne.



Qui fait quoi? (au 31 décembre 2007)

A la direction

Régis Dick

A l'observation-évaluation

Pascale Repellin et Hélène Toussaint

A la qualité environnementale des bâtiments

Sébastien Flon

A la formation et éducation relative à l'environnement et formation

Philippe Mérat et Christine Coudurier

A la communication

Stéphanie Porro

Au système d'information

Fabienne Lapiche-Jaouen

A la documentation

Valérie Trivier

A la comptabilité, gestion, administration

Elisabeth Louis

Au secrétariat de mission

Aurélie Berbey (à mi-temps)

Pour écrire aux personnes de l'équipe, il suffit de rédiger l'adresse courriel sur le modèle suivant: Initiale-du-prénom.nom@alterre-bourgogne.org (ex : s.porro@alterre-bourgogne.org)

Le logo d'Alterre Bourgogne

Dans le cadre de la transformation de l'OREB en agence début 2006, un nouveau logo avait été conçu mais qui, de l'avis de beaucoup, manquait d'impact visuel. Il a donc été décidé, début 2007, de relancer un travail visant à concevoir un complément graphique, afin d'arriver à un logo qui soit jugé satisfaisant par l'équipe de direction.

Dans le cadre d'un appel à projet, c'est une proposition présentée par l'agence graphique 1Egal2 qui a été retenue, en mars. Le nouveau logo a ensuite servi de base au développement de la charte graphique applicable à tous les documents produits par l'agence.

Première expression des valeurs véhiculées par l'agence, le nouveau logo d'Alterre Bourgogne contribue à en révéler la nature, fondée sur le partenariat, la complémentarité, le lien, la synergie ... Mi-fruit, mi-fleur, chacun est libre d'interpréter le graphisme en fonction des représentations qu'il ou elle se fait de ce qui peut être une éolienne, le soleil, la Terre, des gouttes d'eau ...ou encore des empreintes ; le tout, à travers les multiples parties qui le composent, évoquant l'action multithématique de l'agence, sa capacité à fédérer, la nature transversale des démarches qu'elle cherche à promouvoir...



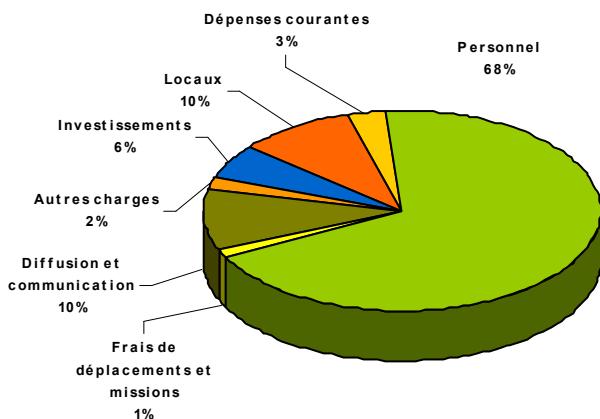
BUDGET

Recettes

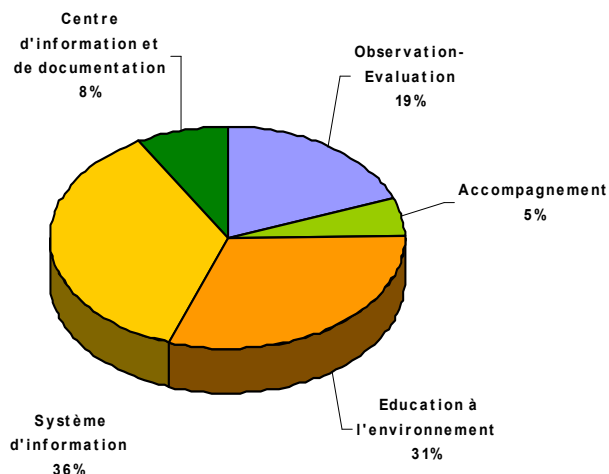
Subventions:

• du Conseil régional de Bourgogne	550.000
• de l'Etat.....	120.000
• de l'ADEME	200.000
• autres (Agence de l'eau Seine Normandie, CG 21, CG 58 et CG 71).....	20.000
TOTAL.....	890.000

Répartition du budget par postes de dépenses



Répartition du budget par thématiques



BUREAU, CONSEIL D'ADMINISTRATION ET MEMBRES

L'assemblée générale 2007 s'est tenue le 11 mai 2007, un Conseil d'administration a eu lieu le 14 décembre et le Bureau s'est réuni à 4 reprises, tout au long de l'année.

	Assemblée générale		
	Conseil d'administration		
	Bureau		
Collège 1 Collectivités locales, EPCI et les associations les représentant	<ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Masson (Grand Dijon), Président - Monsieur Cordier (Conseil régional) - Monsieur Terrier (Conseil régional) - Conseil économique et social - Parc naturel régional du Morvan - Conseil général de Saône-et-Loire 	<ul style="list-style-type: none"> - Madame de Almeida (Conseil régional) - Madame Loisier (Conseil régional) - Madame Modde (Conseil régional) - Monsieur Sejeau (Conseil régional) - Madame Tenenbaum (Conseil régional) - Association des Maires de Côte d'Or - Communauté Urbaine Creusot Montceau - Ville d'Autun - Ville de Chalon-sur-Saône 	<ul style="list-style-type: none"> - Association des Maires de la Nièvre - Association des Maires de Saône-et-Loire - Association des Maires de l'Yonne - Communauté de communes de l'Autunois - Conseil général de Côte d'Or - Conseil général de la Nièvre - Conseil général de l'Yonne - Syndicat Intercommunal Développement du Bazois - Grand Chalon - Syndicat mixte du Dijonnais - Syndicat mixte d'Etude pour l'Aménagement de la Saône et du Doubs - Ville d'Auxerre - Ville de Beaune - Ville de Cosne-Cours-sur-Loire - Ville de Digoïn - Ville de Dijon - Ville de Louhans - Ville de Mâcon - Ville de Migennes - Ville de Montbard - Ville de Nevers - Ville de Sens - Ville de Talant
Collège 2 Associations loi 1901	<ul style="list-style-type: none"> - Conservatoire des sites naturels bourguignons - CPIE de l'Autunois - CRAJEP 	<ul style="list-style-type: none"> - Autun Morvan Ecologie - Bourgogne Energies Renouvelables - CLAPEN 21 - Société d'histoire naturelle d'Autun - UFC Que Choisir 	<ul style="list-style-type: none"> - ADENY - Association Régionale des Fédérations des Pêcheurs - Association Régionale des Parcs et Jardins - ATMOSF'Air - Ecomusée Creusot-Montceau - Ecomusée Pierre de Bresse - EPOB - Fédération Régionale des Chasseurs de Bourgogne - PROSYLVA - SEIVA - SOBA NATURE - Union Régionale CAUE
Collège 3 Etablissements publics	<ul style="list-style-type: none"> - ONF - Chambre d'Agriculture de Bourgogne 	<ul style="list-style-type: none"> - Université de Bourgogne 	<ul style="list-style-type: none"> - BRGM - Chambre Régionale Commerce et Industrie - Chambre Régionale des Métiers - Conseil Supérieur Pêche - ENESAD - Météo France
Collège 4 Partenaires associés			<ul style="list-style-type: none"> - ADEME - Agences de l'Eau Seine Normandie, représentant les 3 agences de l'Eau - DRAF - EDF - GDF - Préfet de Région - Rectorat de l'Académie de Dijon



Alterre Bourgogne
9 bd Rembrandt
21000 Dijon
Tél. 03 80 68 44 30
Fax: 03 80 68 44 31
contact@alterre-bourgogne.org

La principale mission de l'agence consiste à mobiliser les acteurs régionaux afin que les enjeux liés à l'environnement et au développement soutenable soient placés au cœur des politiques et des actions des territoires bourguignons.

L'agence agit en direction des collectivités territoriales, des associations, des organisations socioprofessionnelles, des administrations, des entreprises et des professionnels de la formation, à qui elle fournit des outils de sensibilisation et d'aide à la décision, ainsi qu'un appui technique et méthodologique.

Plateforme de dialogue et de partage, l'agence favorise les partenariats dans l'objectif de susciter des initiatives qu'elle accompagne et qu'elle valorise pour donner à d'autres l'envie d'agir à leur tour.

